

Débouchés pour l'avenir

Fiche d'information 2018–2019

Programmes afro-néoécossais

Programme de bourses pour les Afro-Néoécossais

Le programme de bourses pour les Afro-Néoécossais offre des mesures financières incitatives aux élèves afro-néoécossais en vue de les encourager à poursuivre leurs études au-delà du système scolaire public, à développer leur potentiel en leadership et à réaliser leurs objectifs sur le plan de leur formation, de leur orientation et de leur carrière professionnelle.

Le programme de bourses se divise en trois catégories : admission à l'université, postsecondaire et collège communautaire ou école de métiers. Les étudiants ne peuvent bénéficier que d'une bourse par an.

- admission à l'université 4500 \$
(moyenne de 75 p. 100 ou plus)
- postsecondaire 2500 \$
(moyenne de moins de 75 p.–100)
- collège communautaire
ou école de métiers 1800 \$
- arts de la scène 1000 \$

Citoyenneté et résidence

Pour être admissible, l'étudiant doit être citoyen canadien et avoir un parent d'origine africaine (**noire**). L'étudiant doit avoir achevé ses études secondaires en Nouvelle-Écosse et doit habiter en Nouvelle-Écosse.

Bourses d'admission à l'université

Ces bourses d'une valeur de 4500 dollars sont offertes aux étudiants afro-néoécossais (noirs) qui ont achevé avec succès leur 12^e année dans le système scolaire public de la Nouvelle-Écosse lors de l'année en cours et qui ont été admis par une université pour l'année universitaire suivant immédiatement leur 12^e année. Pour pouvoir répondre aux exigences de ce programme de bourses, il faut remplir les conditions suivantes :

- cinq cours de 12^e année de niveau « académique » (anglais 12^e année et quatre autres) du programme des écoles publiques (cours « académiques » du PEP)
- moyenne de 75 p. 100 ou plus dans ces cours
- inscription en tant qu'étudiant à temps plein à un programme de diplôme universitaire reconnu
- recommandation de la direction de l'école secondaire, du conseiller scolaire ou de l'agent de soutien et d'intégration scolaire pour les

étudiants afro-néoécossais

Bourses du postsecondaire

Ces bourses d'une valeur de 2500 dollars sont offertes

- aux élèves afro-néoécossais (noirs) qui ont achevé avec succès leur 12^e année dans le système scolaire public de la Nouvelle-Écosse et qui se sont inscrits immédiatement en tant qu'étudiants à temps plein en première année d'un programme de diplôme universitaire reconnu
- aux étudiants universitaires qui entament leur deuxième, troisième ou quatrième année (pour pouvoir obtenir la bourse, l'étudiant doit avoir la moyenne à son programme).

Bourses de collège communautaire ou d'école de métiers

Les bourses de collège communautaire ou d'école de métiers ont une valeur de 1800 dollars et sont offertes aux étudiants afro-néoécossais (noirs) qui achèvent avec succès leur 12^e année dans le système public de la Nouvelle-Écosse et qui s'inscrivent immédiatement à un programme dans un collège communautaire ou une école de métiers approuvé(e).

Ces bourses sont disponibles pour une durée d'un an seulement, à moins que le cursus consiste en un programme de deux ans.

Vous pouvez obtenir le formulaire de candidature auprès de votre conseiller scolaire ou de la Division des services afro-canadiens à l'adresse indiquée dans la page suivante.

Bourses des arts de la scène

Ces bourses d'une valeur de 1000 dollars sont offertes aux étudiants afro-néoécossais (noirs) qui ont achevé avec succès leur 12^e année au sein du système public de la Nouvelle-Écosse et qui sont inscrits en tant qu'étudiants à temps plein en première ou en deuxième année d'un programme universitaire approuvé (comme le programme de baccalauréat en musique). Ces bourses ne sont disponibles que pour une durée d'un an. Pour pouvoir demander une telle bourse, il faut que l'étudiant

- ait une spécialisation dans un des arts de la scène (musique, chant, danse, théâtre, etc.)

Dates limites pour 2019–2020

Veillez consulter le site Web <https://acs.ednet.ns.ca/> en février 2019 pour obtenir la mise à jour sur les dates limites.

Les nouveaux formulaires de demande pour 2019–2020 seront disponibles sur notre site Web en février 2019.

Veillez faire parvenir votre demande à l'adresse suivante :

Division des services afro-canadiens
Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
C.P. 578
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 2S9
Tél. : 902 424-2586
Télé. : 902 424-7210
Courriel : acsd@EDnet.ns.ca
Site Web : acs.EDnet.ns.ca

Programme de bourses pour la formation des enseignants et pour les professions scientifiques

En réponse au rapport du comité BLAC (Black Learners Advisory Committee) intitulé *Report on Education*, nous mettons un certain nombre de bourses à la disposition des étudiants afro-néoécossais qui ont montré leur attachement à l'excellence dans leurs études et à la participation aux activités de la communauté.

Contexte

Le rapport *Report on Education* du BLAC souligne de graves inégalités sur le plan éducatif, économique et social entre les Néoécossais d'origine africaine et les autres Néoécossais. Ce rapport indique également clairement que le manque de possibilités sur le plan éducatif a contribué de façon importante à cette disparité au niveau de la réussite éducative et professionnelle des Néoécossais d'origine africaine et, par conséquent, à leur marginalisation sur les plans économique et social.

Buts du programme

Les efforts faits par les Néoécossais d'origine africaine en vue d'obtenir l'équité dans les possibilités de formation ont souvent été freinés par d'énormes obstacles économiques et institutionnels.

Ce programme vise à régler l'un des problèmes importants d'accessibilité, en fournissant une aide financière aux Néoécossais d'origine africaine qui souhaitent s'inscrire à des programmes professionnels où les Afro-Néoécossais sont représentés de façon nettement insuffisante, comme l'enseignement, la médecine, la médecine dentaire, la pharmacie, le génie

et les autres sciences. Ces études fourniront aux étudiants les outils dont ils ont besoin pour offrir toute leur vie durant des services de qualité à leur communauté tout en progressant dans leur carrière professionnelle. Le programme de bourses contribuera à aider un plus grand nombre de personnes, qui pourront jouer le rôle de modèles au sein de leur communauté, tout en renforçant leurs compétences sur le plan du leadership communautaire.

Bourses pour les professions scientifiques

Il existe des bourses d'une valeur allant jusqu'à 7000 dollars chacune pour les étudiants afro-néoécossais qui ont été acceptés dans des programmes de sciences. On accordera la priorité aux domaines suivants : *médecine, médecine dentaire, pharmacie et génie*. Les candidats devront avoir obtenu de bons résultats scolaires, tout en participant de façon substantielle aux activités parascolaires. Ces bourses peuvent être utilisées dans n'importe quelle université du Canada. Dix bourses sont disponibles chaque année. Selon le programme d'études choisi, la bourse est disponible pendant une durée pouvant aller jusqu'à un maximum de trois années, pourvu que l'étudiant continue d'obtenir d'excellents résultats. Il n'est pas possible d'obtenir à la fois ce type de bourse et une bourse pour la formation des enseignants.

Autres critères de sélection

Il faut que le candidat

- ait été accepté ou soit inscrit à temps plein à l'un des programmes universitaires acceptés
- obtienne de façon régulière de bons résultats scolaires
- participe de façon positive aux activités de l'école et de la communauté
- présente une rédaction de 300 mots décrivant sa participation aux activités de la communauté afro-néoécossaise et sa vision de l'avenir pour cette communauté
- ne possède aucun diplôme professionnel
- participe aux sondages de suivi sur la transition entre études et vie professionnelle
- passe en revue les autres critères à <http://acs.ednet.ns.ca>.

Bourses pour la formation des enseignants

Les Afro-Néoécossais qui ont été admis à un programme de baccalauréat en éducation peuvent demander une bourse de formation des enseignants d'une valeur de 5000 dollars.

Les candidats devront avoir obtenu de bons résultats scolaires tout en participant de façon substantielle aux activités parascolaires. La bourse peut être utilisée dans n'importe quel établissement de formation du Canada, pendant une durée pouvant aller jusqu'à deux ans.

Les candidats retenus recevront leur bourse par l'intermédiaire de leur université. Ils ne recevront cependant pas de versement tant qu'ils n'auront pas fourni de lettre du registraire de l'établissement confirmant qu'ils sont bien inscrits au programme concerné.

On ne peut demander de sursis de paiement de la bourse que dans des circonstances inhabituelles et la décision concernant ce sursis de paiement sera prise par le comité de sélection.

Pour poser votre candidature

Vous pouvez obtenir le formulaire de candidature auprès du bureau de la BEA (Black Educators Association) de votre région ou en communiquant avec la Division des services afro-canadiens aux coordonnées suivantes :

Division des services afro-canadiens

Tél. : 902 424-2586

Télec. : 902 424-7210

Black Educators Association

Tél. : 902 424-7039/7036

1 800 565-3398

Télec. : 902 424-0636

Division des services afro-canadiens
Ministère de l'Éducation et du Développement de la
petite enfance
C.P. 578
2021, rue Brunswick
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 2S9